

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-U022002

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2836

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BEN SABIH EL IMRANY MOSTAFA

Date de naissance : 27.11.1948

Adresse : VILLA DOUNIN, RUE CANAL DESUER

AIN DIAB - CASABLANCA

Tél. : 0661.160.198 Total des frais engagés : 2692,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 29.01.2024

Nom et prénom du malade : BEN SABIH EL IMRANY

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Nature de la maladie : BONNET

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 01.01.2024

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/10/24	52	4000	Ahmed S... Signature	Handwritten signature over the table header.

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE Dr. Omer RAIS 62, Rue de la Mier Battique Ain Diab Casablanca - Tel.: 05 22 79 81 52 INPE: 092049922 - ICE: 00044292000096	29/10/24	1002.50

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Laboratoire et Radiologue	31/10/24	B. 900 + C. 13	1220.20

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Ahmed SETTI
Cardiologue

Diplôme de la Faculté de Médecine de Lille
Ancien Médecin des Hôpitaux de France

الدكتور أحمد السطّي

للتخصص في أمراض القلب والشرايين

خريج كلية الطب ببلج
طبيب مقيم بمستشفيات فرنسا

Cabinet de Consultations
et d'Explorations Cardio-Vasculaires

29/10/12

Dr Ahmed SETTI Cardiologue

Résidence Jassim Houssam - 175 Rue Boukraa - 1er étage
(Rue de la Foire Internationale à côté de l'Hôpital Mly Youssef)
Casablanca - Maroc - Tél : 0522 27 81 52
INPE : 00249920 - ICP : 000447000096

PHARMACIE RAIS
Dr. Omar RAIS
62, Rue de la Mer Botique Ain Diab
Casablanca - Tél : 0522 27 81 52
INPE : 00249920 - ICP : 000447000096

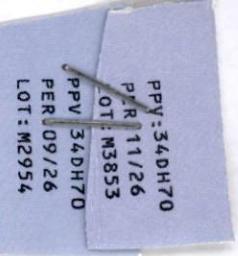
Docteur Ahmed SETTI
Cardiologue
Résidence Jassim Houssam - 175 Rue Boukraa - 1er étage
(Rue de la Foire Internationale à côté de l'Hôpital Mly Youssef)
Casablanca - Maroc - Tél : 0522 27 81 52
INPE : 00249920 - ICP : 000447000096

88.10 x 2
27.10 x 3 Xestitol 25 Yel
154.10 x 3 Gemtiasprin 11
70.30 x 3 Nolip 10
34.70 x 2 Flecam 10 1/2 x 2
2 doses 144.42
09/10/2012
= 1002.50

PPV 0 1 2 3 4
P 1 0 9 / 2 5
154,10

PPV 0 1 2 3 4
P 1 0 9 / 2 5
154,10

PPV 0 1 2 3 4
P 1 0 9 / 2 5
154,10



88,10 88,10

Bilan Biologique

Le : 29/01/2024

Nom/Prénom : Guilhem Lamya Age : Sexe : H F

Hématologie

- NFS
- Plaquettes
- VS
- CRP
- Hémoculture

Bilan martial

- Fer sérique
- CTF
- Ferritine
- Transferrine

Hémostase

- Temps de Prothrombine
- TCK
- Fibrinogène
- INR

Glucose

- Glycémie à jeun
- Hyperglycémie par VO
- Hémoglobine glyquée

Ionogramme sanguin

- Na+
- K+
- Cl+
- Ca++
- Phosphore
- Mg++
- Bicarbonates (HCO_3^-)
- Urée
- Crétinine
- Acide urique

Autres :

Bilan lipidique

- Cholestérol total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL
- Triglycérides

Fonction hépatique et enzymologie

- Amylasémie
- Bilirubine libre et conjuguée
- Phosphatases acides
- Phosphatases alcalines
- Lactate Déshydrogénase LDH
- Transaminases ASAT , ALAT
- Gamma-GT
- 5'Nucléotidase
- CPK (Créatine Phosphokinase)
- Troponine
- Electrophorèse des protéines EPP
- BNP

Ionogramme urinaire

- Ca++
- Phosphore
- Na+
- K+
- Cl+
- Urée
- Crétatinine

Examen des urines

- Protéinurie des 24h
- ECBU
- Antibiogramme

Groupage sanguin

- ABO
- Rhésus
- RAI

Sérologie et immunologie

- VDRL-TRHA
- Hépatite B
 - Antigène Hbs
 - Anticorps Anti-Hbs
 - Anticorps Anti-Hbc
 - Anticorps Anti-Hbe
- Hépatite C
- Anticorps Anti-HVC
- Sérologie Toxoplasmose
- Sérologie Rubéole
- B-HCG Plasmatique

- Facteur Rhumatoïde :
 - (Latex, Waaler Rose)
 - Anticorps anti-nucléaires
 - Anticorps anti-DNA natif
 - ASLO
- Dosage du Complément

Laboratoire LABIOMED d'Analyses Médicales

LABIOMED -S.N.C. - RC 92541 - IF 01022247 - CNSS 6007670 - Patente 30200179 - ICE 000231012000067
Compte Banque Populaire - 190 / 780 / 21211 5575621 000 3 / 30 / Taha Hocine - Casablanca
122, Bd d'Anfa - Quartier Racine - Casablanca - Tél. : 05 22 48.13.51 / 48.13.86 - Fax : 05 22 48.13.96

Dr Jalil ELMANJRA

Pharmacien Biologiste
Ancien Assistant des Hôpitaux de Dijon
Ancien Interne des Hôpitaux de Strasbourg

Dr Abdelaziz LEMSEFFER

Pharmacien Biologiste
Ancien Interne des Hôpitaux de Besançon
D.I.U. de Biologie de la Reproduction

Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie

Casablanca le 31 janvier 2024

Mme BENSABIH JAMILA

FACTURE N°	65868
------------	-------

Analyses :

Numération formule sanguine -----	B	70	
Vitesse de sédimentation -----	B	30	
Protéine C réactive -----	B	100	
Glycémie (a jeun) -----	B	30	
Triglycérides -----	B	60	
Cholestérol total -----	B	30	
Cholestérol HDL + LDL -----	B	80	
Acide urique sanguin -----	B	30	
Urée -----	B	30	
Créatinine sanguine -----	B	30	
Ferritine -----	B	250	
Sodium (Na +) -----	B	30	
Potassium (K+) -----	B	30	
Transaminases -----	B	100	Total : B 900

Prélèvements :

Sang-----	Pc	15
-----------	----	----

TOTAL DOSSIER	1 220,00 DH
---------------	-------------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Mille Deux Cent Vingt Dirhams

Laboratoire LABIOMED d'Analyses Médicales
122, Bd d'Anfa - Quartier Racine - Casablanca - Tél. : 05 22 48.13.51/86



Mme BENSABIH JAMILA

Dossier N° : 24503409
Docteur AHMED SETTI

Dossier ouvert le : 31/01/24 - Edité le : 31/01/24

Page N° 1/6

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

Antériorité
29/07/2022

Hématies	:	4,81	M/mm ³	4 - 5,4	4,90
Hémoglobine	:	14,5	g/dl	11,5 - 16	14,8
Hématocrite	:	43	%		
V.G.M.	:	90,2	µ3	80 - 100	
C.C.M.H.	:	33,4	%	30 à 36	
T.C.M.H.	:	30,1	pg	27 à 32	
Leucocytes	:	5 980	/mm ³	4000 - 10000	6790

FORMULE LEUCOCYTAIRE

P. neutrophiles	:	48,2	%	soit	2 882	/mm ³	2000 à 7500
P. éosinophiles	:	3,5	%	soit	209	/mm ³	20 à 800
P. basophiles	:	0,5	%	soit	30	/mm ³	0 à 200
Lymphocytes	:	41,6	%	soit	2 488	/mm ³	1000 à 4000
Monocytes	:	6,2	%	soit	371	/mm ³	200 à 1000
Plaquettes	:	232 000	/mm ³				150000 - 500000 212000

VITESSE DE SEDIMENTATION

✓

13/04/2021

*	1 ^{ere} heure	:	14	mm	< 10	9
*	2 ^{eme} heure	:	28	mm	< 20	18

Dr Jalil ELMANJRA

Dr Abdelaziz LEMSEFFER

Dr Jalil ELMANJRA

Pharmacien biologiste

Ancien interne des hôpitaux de Besançon • France



Dr Abdelaziz LEMSEFFER

Pharmacien biologiste

Ancien interne des hôpitaux de Besançon • France



Mme BENSABIH JAMILA

Dossier N° : 24503409

Docteur AHMED SETTI

Dossier ouvert le : 31/01/24 - Edité le : 31/01/24

Page N° 2/6

BIOCHIMIE

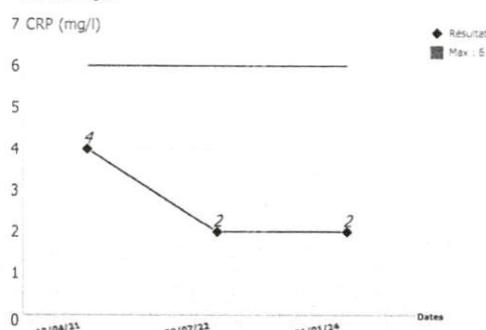
CRP (Protéine C Réactive) : 2 mg/l

29/07/2022

2

< 6

HISTORIQUE



* GLYCEMIE A JEUN
(Cobas C6000)

21/02/2023

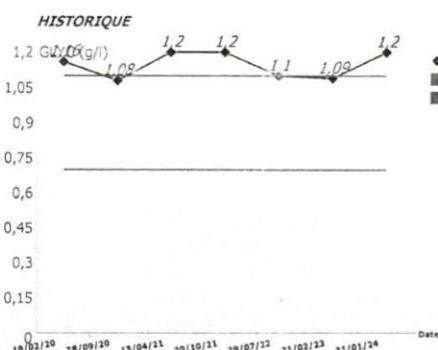
1,09

6,0

0,70 à 1,10

3,89 à 6,11

: 1,20 g/l
: 6,70 mmol/l



Dr Jalil ELMANJRA

Dr Abdelaziz LEMSEFFER

Dr Jalil ELMANJRA

Pharmacien biologiste

Ancien interne des hôpitaux de Besançon - France



Dr Abdelaziz LEMSEFFER

Pharmacien biologiste

Ancien interne des hôpitaux de Besançon - France



Mme BENSABIH JAMILA

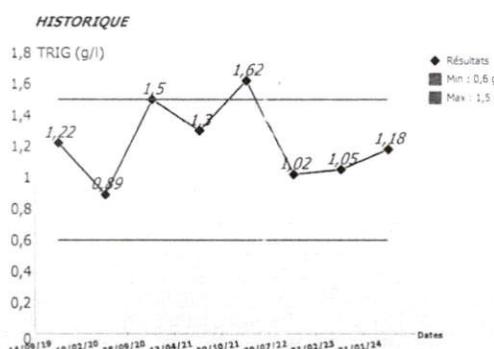
Dossier N° : 24503409

Docteur AHMED SETTI

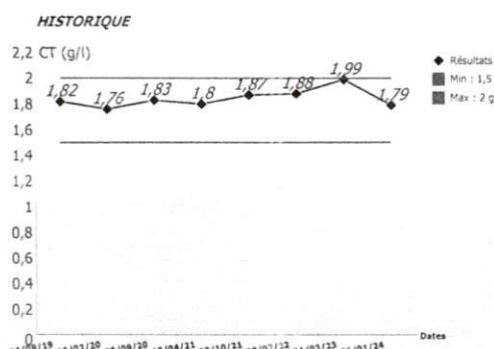
Dossier ouvert le : 31/01/24 - Edité le : 31/01/24

Page N° 3/6

TRIGLYCERIDES (Cobas C6000)	: 1,18	g/l	0,60 à 1,50	1.05
	: 1,35	mmol/l	0,70 à 1,70	1.20



CHOLESTEROL TOTAL (Automate Cobas C6000)	: 1,79	g/l	1,50 à 2,00	1,99
	: 4,62	mmol/l	3,87 à 5,16	5,13



Dr Jalil ELMANJRA

Dr Abdelaziz LEMSEFFER



Mme BENSABIH JAMILA

Dossier N° : 24503409

Docteur AHMED SETTI

Dossier ouvert le : 31/01/24 - Edité le : 31/01/24

Page N° 4/6

CHOLESTEROLS HDL - LDL

CHOLESTEROL HDL	:	0,58	g/l	> 0,40	0,55
(Cobas C6000)	:	1,50	mmol/l	> 1,03	1,42

Un HDL > 0,60 g/l n'est plus considéré comme un facteur de protection cardiovasculaire (Recommandations Dec 2021)

CHOLESTEROL LDL	:	0,97	g/l	< 1,60	1,23
(Automate Cobas C6000)	:	2,5	mmol/l	< 4,12	3,17

Facteur de Risque Athérogène	:	3,1		N < 5,0	3,6
------------------------------	---	-----	--	---------	-----

ACIDE URIQUE	:	45	mg/l	30 à 62	47
(Cobas C6000)	:	268	μmol/l	178 à 368	280

UREE	:	0,19	g/l		<u>29/07/2022</u>
(Cobas C6000)	:	3,16	mmol/l	0,15 à 0,50 2,49 à 8,32	0,14 2,33

* CREATININE	:	5,6	mg/l	6 à 13	5,9
(Cobas C6000)	:	50	μmol/l	54 à 117	52

Dr Jalil ELMANJRA

Dr Abdelaziz LEMSEFFER

**Mme BENSABIH JAMILA**

Dossier N° : 24503409

Docteur AHMED SETTI

Dossier ouvert le : 31/01/24 - Edité le : 31/01/24

Page N° 5/6

21/02/2023

* FERRITINE (Cobas C6000)	: 380,00	µg/l	F 15-160 H 30-280 F > 60 ans : 20 - 200	249,60
------------------------------	----------	------	--	--------

Selon les recommandations HAS 2011 et NABM 2017 (France), le dosage de la Ferritine est l'examen recommandé en cas de suspicion de carence martiale.



SODIUM (Na+) (Potentiométrie Cobas C6000)	: 141	m.eq / l	135 à 150	140
--	-------	----------	-----------	-----

POTASSIUM (K+) (Potentiométrie Cobas C6000)	: 4,3	m.eq / l	3,6 à 5,4	4,7
--	-------	----------	-----------	-----

Dr Jalil ELMANJRA

Dr Abdelaziz LEMSEFFER



Dr Jalil ELMANJRA

Pharmacien biologiste

Ancien interne des hôpitaux de Besançon - France



Dr Abdelaziz LEMSEFFER

Pharmacien biologiste

Ancien interne des hôpitaux de Besançon - France



Mme BENSABIH JAMILA

Dossier N° : 24503409

Docteur AHMED SETTI

Dossier ouvert le : 31/01/24 - Edité le : 31/01/24

Page N° 6/6

ENZYMOLOGIE

TRANSAMINASES

29/07/2022

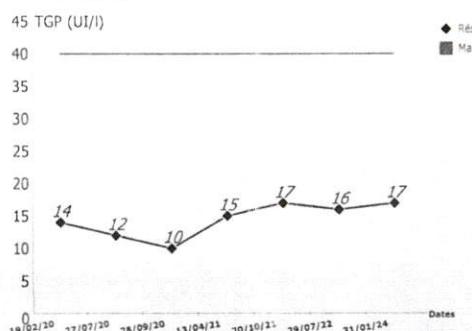
SGPT/ALAT
(Cobas C6000)

: 17 UI/l

< 40

16

HISTORIQUE



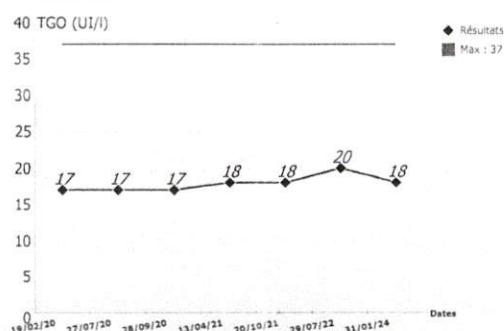
SGOT/ASAT
(Cobas C6000)

: 18 UI/l

< 37

20

HISTORIQUE



Dr Jalil ELMANJRA

Dr Abdelaziz LEMSEFFER